



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU ~~11.4. FEV. 2022~~ POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC
BUREAUX A LA SAR / SM DE MBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU
HAUT -NKAM REGION DE L'OUEST.

1- Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureaux a la SAR / SM de Mboebo dans la commune de Kékem Département du Haut -Nkam Région de l'Ouest.

2- Consistance des travaux

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Equipement.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3- Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

4- Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureaux a la SAR / SM de Mboebo.

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) de FCFA.**

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

7- Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2022.

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **600 000 (Six cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

10- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, **au plus tard le 11 MARS 2022 à 09 heures précises** contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU **14 FEV 2022**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAUX A LA SAR / SM DE MBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM
DEPARTEMENT DU HAUT –NKAM REGION DE L'OUEST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13- Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps le **11 MARS 2022 à partir de 10 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14- Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- ✓ Absence de la quittance d'achat du DAO ;
- ✓ Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- ✓ Certification des documents préalablement certifiés.

14.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière

15- Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. **Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.**

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Kékem, Téléphone : 698 98 18 89

COPIES

- ARMP/OUEST
- PREFECTURE/BAFANG
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/ HT-NKAM
- DDMINEDUB/ HT-NKAM
- PRESIDENTE CIPM/CKKEM
- AFFICHAGE/ARCHIVES

Fait à Kékem, le 14 FEV 2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM,

AUTORITE CONTRACTANTE



Kemeni Dieudonné



**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
IN PROCEDURE OF EMERGENCY**

N° 04/ONIT/KKEMC/ITB/TBEC/2022 OF **14 FEV 2022**
FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AND
OFFICE OF THE EMPLOYEMENT AND VOCATIONAL TRAINING OF MBEODO
IN KEKEM COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION.

1 - Subject of the invitation to tender

Within the framework of execution of 2022 year Public Investment Budget, the Mayor of Kekem Council, Contracting Authority, Open National Invitation to tender in procedure of emergency for the construction of one block of two (02) classrooms in Employment and Vocational Training of SAR/SM MBEODO in Kekem council, Upper-Nkam division.

2- Nature of work:

The works to be realized in this present contract includes the following:

- Preparatory works ;
- Levelling works ;
- Foundations ;
- Elevation works ;
- Framework and roofing ;
- Metallic-work ;
- Electricity ;
- Painting ;
- Gutter.
- Equipment

3- Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of works subject of this tender shall be **three (03) months**.

4- Allotment

The works shall be in one (01) lot defined as follows: Construction of one block of two (02) classrooms and office of Employment and Vocational Training of SAR/SM MBEODO in Kekem council, Upper-Nkam division in Kekem council, Upper-Nkam division.

5- Estimated cost :

The estimated cost of the operation following prior studies stand is **30 000 000 (Thirty millions) FCFA** all taxes.

6- Participation and origin

Participation in this Invitation to tender is opened to all Cameroonian enterprises having skills in the field of buildings and public works and which justify adequate skills in the area concerned.

7- Financing :

Works subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB). exercise 2022.

8- Provisional bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank Approved by the Ministry of Finance featuring on the listing document 12 of the Tender File of an amount **600 000 (Six hundred thousand) FCFA** and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

Under pain of being rejected, the Provisional bid bond required shall be produced in original.

9- Consultation of tender file:

The tender file may be consulted during working hours at the Particular Secretariat of the Mayor of Kekem Council, from the publication of the present invitation to tender.

10- Acquisition of tender file:

The tender file can be obtained from the during working hours at the Particular Secretariat of the Mayor of Kekem Council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable deposit sum of **50 000 (Fifty thousand) francs CFA** payable at **Kekem municipal Treasury**.

11- Submission of offers

Each offer drafted in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Particular Secretariat of the Mayor of Kekem Council, not later than the Thursday **11.1 MARS 2022** at **09 o'clock 00 p.m** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN PROCEDURE OF EMERGENCY

N^o 08/ONIT/KKEMC/ITB/TBEC/2022 OF 14. FEV. 2022

**FOR THE CONSTRUCTION OF ONE BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS
AND OFFICE OF EMPLOYEMENT AND VOCATIONAL TRAINING OF SAR/SM MBEBO IN
KEKEM COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION IN KEKEM COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION
“TO BE OPEN ONLY DURING BIDS OPENING SESSION”**

12- Admissibility of offers

Under pain of being rejected, the administrative documents required, must be produced in originals or true certified copies by the issuing service or administrative authority in accordance with the special conditions of the invitation to tender. They must be delivered three (03) months before the submission of offers or three months after the launching of this national invitation to tender. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible, especially the absence of administrative document.

13- Opening of bids

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on **11.1 MARS 2022** at **10 o'clock 00 p.m** by the Internal Procurement Commission attached to the Kekem council. This will be done at the Deliberations hall in the presence of bidders or mandated representatives, who have a perfect knowledge of the bids.

14- Evaluation criteria

14.1- Main eliminatory criteria

- ✓ Lack or absent of bid security;
- ✓ Absent of all Administrative document not submitted within forty eight hours after bid opening ;
- ✓ Production of copies of each offer in insufficient quantity (less than seven (07) ;
- ✓ Absent of tender purchase receipt ;
- ✓ Omission of a quantified unit price in the financial offer ;
- ✓ Technical score less than 70% (seventy per cent) of "YES" ;
- ✓ Certification of pre certified documents ;

14.2- Main qualification criteria

- ✓ Presentation of the offer ;
- ✓ Experience of supervisory staff ;
- ✓ Supplier's references ;
- ✓ Material and essential equipment ;
- ✓ Site visit
- ✓ Organization-Planning and -Methodology of execution ;
- ✓ Financial capacity

15- Award

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present abnormally low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtaining the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding the Private Secretary of the Mayor of KEKEM for the establishment and the subscription of its market.

Failure to appear, the contract is awarded to the next.

16- Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17- Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Technical Service of Kekem council, Phone: 698 98 18 89

COPIES

- ARMP/WEST
- PREFECTURE/BAFANG
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/HT-NKAM
- DDMINEDUB/HT-NKAM
- PRESIDENT ITB/CKKEM
- NOTICE BOARD/ARCHIVES

